



ACTIVITÉS SPORTIVES POUR JEUNES ET ADULTES
DIJON **SPORT** DÉCOUVERTE
du 26 avril au 03 juillet

Printemps
2021





HORS
VACANCES
SCOLAIRES



dijon.fr



Le mot du maire	3
Inscriptions par Internet	4
Tarification	6
 ACTIVITÉS JEUNES	7
 ACTIVITÉS ADULTES	14
Renseignements	18

La ville de Dijon, soucieuse de promouvoir la qualité éducative des temps de l'enfant, met en place le dispositif *Dijon sport découverte*. Ce dernier déclaré comme accueil collectif de mineurs (ACM) auprès de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) s'intègre pleinement dans une démarche qualitative. À ce titre, il se doit de respecter des taux d'encadrement, préalablement définis par la législation des ACM, à savoir :

Enfant de - de 6 ans : 1 éducateur sportif pour 8 enfants

Enfant de + de 6 ans : 1 éducateur sportif pour 12 enfants

De plus, les activités sont encadrées par des éducateurs tous diplômés qui sont soucieux de proposer aux enfants une évolution pédagogique permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche de réussite éducative et sportive.

Dans le respect des règles sanitaires nationales, les consignes d'accès ont été adaptées pour votre sécurité et celle de votre entourage.

Pour sa nouvelle saison, *Dijon sport découverte trimestre* ouvre ses portes au public du 26 avril au 3 juillet 2021. Une quarantaine d'activités, sur une centaine de créneaux par semaine, est proposée aux adultes, aux adolescents et aux enfants dès 2 ans sur le temps périscolaire, les mercredis, les samedis et les soirs après l'école.

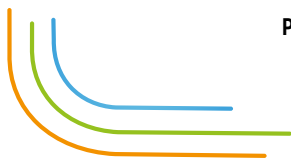
Cette session printanière annonce le retour des activités en extérieur comme le VTT, le sport nature, l'escalade... Les activités incontournables pour les enfants sont également au programme avec le football, le basketball, le tennis de table, le tir à l'arc... Le renforcement musculaire, les formules pack bien être, le badminton, le pilates... feront le bonheur des adultes qui pourront pratiquer sans modération !

Autant d'activités qui vous permettront de vous initier, de vous maintenir en bonne santé tout en prenant du plaisir. Allier sport, santé et plaisir est l'objectif de ce dispositif.

Pour participer, inscrivez-vous du lundi 19 au dimanche 25 avril 2021 sur eservices.dijon.fr. La pratique sportive se fera dans le plus grand respect des consignes sanitaires et s'adapteront également aux recommandations nationales.

Je vous souhaite à toutes et à tous un printemps ensoleillé et sportif !

François Rebsamen
Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre





100% INTERNET

sur eservices.dijon.fr

Du lundi 19 avril 2021 à 8h
au dimanche 25 avril 2021 à minuit
dans la limite des places disponibles.

Pour s'inscrire sur Internet aux activités *Dijon sport découverte*, c'est simple, il faut :

- Créer ou avoir un compte eservices.dijon.fr
- Créer ou avoir un dossier famille pour accéder à votre espace famille
- Se rendre dans l'onglet "**eservices/votre compte**" puis "**famille**" et "**Dijon sport découverte**"

Les activités se dérouleront
du **lundi 26 avril** au **samedi 3 juillet 2021**.

Pas d'activités
les samedis 1^{er} et 8 mai 2021
jeudi 13 mai 2021
lundi 24 mai 2021

☆☆ ATTENTION ☆☆

Votre "**Dossier famille**" devra être créé au minimum 24 heures avant toute demande d'inscription à *Dijon sport découverte*.

Aucune inscription ne pourra être effectuée avant ce délai.

Vous aurez ensuite accès aux inscriptions *Dijon sport découverte*. Vous recevrez un accusé de réception attestant de la prise en compte immédiate des inscriptions demandées.

Si toutefois vous ne pouvez pas constituer votre dossier famille ou vous inscrire depuis votre domicile :

→ Vous pouvez vous rendre au pôle accueil-informations : 11, rue de l'Hôpital (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h), ligne T2/arrêt Monge ou dans les mairies de quartier. Cette démarche devra elle aussi être faite au minimum 24 heures avant toute inscription.

→ Nous vous rappelons que les inscriptions prises par Internet peuvent être supprimées depuis votre fiche famille dans eservices.dijon.fr. Après cette période, aucune annulation ne peut être prise en compte sauf les motifs d'annulation bien spécifiés dans le règlement *Dijon sport découverte* accessible sur eservices.dijon.fr.

→ De plus, la ville de Dijon se réserve le droit de modifier ses programmes et n'acceptera les inscriptions que dans la limite des places disponibles.

Dans le respect des règles sanitaires nationales, les consignes d'accès seront adaptées pour votre sécurité et celle de votre entourage. En cas d'annulation des activités, à la demande des autorités sanitaires, les séances ne seront pas facturées.

Facturation unique adaptée aux revenus

Cette tarification permet de proposer des tarifs proportionnels aux ressources totales de la famille ou du foyer tenant compte de la composition familiale et du lieu de résidence. Un coefficient est appliqué sur les ressources pour déterminer le tarif trimestriel. Le règlement des activités s'effectuera suite à une facturation.

Le mode de calcul est le suivant :

$$(\text{Revenus annuels du foyer} \times \text{Taux d'effort}) / 100 / 12 \\ \times \text{Nombre de séances} = \text{Tarif trimestriel}$$

Un simulateur de tarif est disponible sur eservices.dijon.fr (onglet "famille" puis "simulation tarifs")

Nombre d'enfants (à charge)*	0	1	2	3	4 et +	0	1	2	3	4 et +
DIJONNAIS	T1 : activité inférieure ou égal à 1h					T2 : activité entre 1h et 2h				
Taux de la séance	0,095	0,082	0,069	0,058	0,048	0,101	0,087	0,072	0,062	0,050
Tarif plancher 2021 à la séance	0,94€/séance					0,99€/séance				
Tarif plafond 2021 à la séance	4,66€/séance					4,97€/séance				
DIJONNAIS	T3 : activité entre 2h et 4h					T4 : équitation enfants				
Taux de la séance	0,161	0,139	0,117	0,098	0,082	0,448	0,386	0,324	0,272	0,228
Tarif plancher 2021 à la séance	1,58€/séance					4,41€/séance				
Tarif plafond 2021 à la séance	7,91€/séance					21,94€/séance				
DIJONNAIS	T5 : équitation adultes					NON DIJONNAIS				
Taux de la séance	0,544	0,469	0,393	0,330	0,277	Pour les familles ne résidant pas ou plus sur le territoire dijonnais, les tarifs et les taux indiqués sont majorés de 30%.				
Tarif plancher 2021 à la séance	5,33€/séance									
Tarif plafond 2021 à la séance	26,64€/séance									

Exemple : vos revenus sont de 2 000€ par mois, vous habitez Dijon avec 2 enfants à charge. Votre tarif pour une activité *Dijon sport découverte trimestre* - T1 de 10 séances : $2\,000\text{€} \times 0,069\% \times 10 \text{ séances} = 13,80\text{€ l'activité}$

* Il s'agit du nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales. Ajouter 1 enfant si vous avez un enfant en situation de handicap bénéficiaire de l'AEHH.

Attention : si vous êtes bénéficiaire des aides aux temps libres de la caisse d'allocations familiales de la Côte-d'Or, une déduction peut s'appliquer en fonction du nombre d'heures fréquentées (sous réserve d'avoir transmis au préalable la notification au centre de traitement unique de la facturation).



ACTIVITÉ AQUATIQUE ENFANTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Piscine Grésilles / Allée Marius Chanteur

Lundi	16h20-17h	(T1)	9 séances	5-6 ans
Lundi	17h15-17h55	(T1)	9 séances	5-6 ans
Lundi	18h-18h40	(T1)	9 séances	7-8 ans
Mercredi	12h10-12h50	(T1)	10 séances	5-6 ans
Mercredi	12h10-12h50	(T1)	10 séances	7-8 ans
Mercredi	12h10-12h50	(T1)	10 séances	9-11 ans
Mercredi	12h50-13h30	(T1)	10 séances	5-6 ans
Mercredi	12h50-13h30	(T1)	10 séances	7-8 ans
Mercredi	12h50-13h30	(T1)	10 séances	9-11 ans
Mercredi	15h40-16h20	(T1)	10 séances	7-8 ans
Mercredi	15h40-16h20	(T1)	10 séances	9-11 ans
Mercredi	16h20-17h	(T1)	10 séances	7-8 ans
Mercredi	17h-17h40	(T1)	10 séances	9-11 ans
Vendredi	17h15-17h55	(T1)	10 séances	5-6 ans

Piscine Fontaine d'Ouche / Allée de Ribeauvillé

Mardi	17h15-17h55	(T1)	10 séances	5-6 ans
Mardi	17h15-17h55	(T1)	10 séances	7-8 ans
Mardi	18h-18h40	(T1)	10 séances	9-11 ans
Mercredi	16h30-17h10	(T1)	10 séances	5-6 ans
Mercredi	16h30-17h10	(T1)	10 séances	7-8 ans
Mercredi	17h15-17h55	(T1)	10 séances	5-6 ans
Mercredi	17h15-17h55	(T1)	10 séances	7-8 ans
Jeudi	17h15-17h55	(T1)	9 séances	5-6 ans
Jeudi	17h15-17h55	(T1)	9 séances	7-8 ans
Jeudi	17h15-17h55	(T1)	9 séances	9-11 ans
Jeudi	18h-18h40	(T1)	9 séances	5-6 ans
Jeudi	18h-18h40	(T1)	9 séances	7-8 ans

→ Bonnet de bain obligatoire

ACTIVITÉ AQUATIQUE ADOLESCENTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE



Piscine Grésilles / Allée Marius Chanteur

Lundi	18h-18h40	(T1)	9 séances	11-17 ans
Mercredi	17h40-18h20	(T1)	10 séances	11-17 ans

Piscine Fontaine d'Ouche / Allée de Ribeauvillé

Mardi	18h-18h40	(T1)	10 séances	11-17 ans
Mercredi	18h-18h40	(T1)	10 séances	11-17 ans
Jeudi	18h-18h40	(T1)	9 séances	11-17 ans

→ Bonnet de bain obligatoire

ACTIVITÉ AQUATIQUE MULTISPORTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE



École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	14h-17h	(T3)	10 séances	7-9 ans
----------	---------	------	-------------------	---------

→ Activité sportive terrestre suivie d'une activité à la piscine

→ Bonnet de bain obligatoire



BASKET

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase Château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Mercredi	14h-15h	(T1)	10 séances	5-6 ans
Mercredi	15h-16h	(T1)	10 séances	4-5 ans

Gymnase Trémouille / Rue Pierre Prud'hon

Mercredi	14h-15h30	(T2)	10 séances	6-8 ans
Mercredi	15h30-17h	(T2)	10 séances	8-10 ans



BOWLING CLASSIC

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Club partenaire - Bowling Classic Dijon Côte-d'Or (BCDCO)
Salle des sports de quilles / 73, route de Dijon à Longvic

Mercredi	14h-15h30	(T2)	10 séances	10-15 ans
----------	-----------	------	-------------------	-----------



DANSE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	16h-17h	(T1)	10 séances	4-6 ans
Mercredi	17h-18h	(T1)	10 séances	4-6 ans
Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or				
Jeudi	16h45-17h45	(T1)	9 séances	4-6 ans



ÉQUITATION

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Club partenaire - Étrier de Bourgogne
Castel de la Colombière / Chemin de la Colombière

Mardi	17h15-18h15	(T4)	10 séances	8-13 ans
Vendredi	19h-20h30	(T5)	10 séances	16 ans et +



ESCALADE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Lundi	17h30-18h30	(T1)	9 séances	8-12 ans
-------	-------------	------	------------------	----------

Salle Cime Altitude 245 / Rue Marius Chanteur

Mardi	17h30-18h30	(T1)	10 séances	7-10 ans
-------	-------------	------	-------------------	----------

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Lundi	17h15-18h15	(T1)	9 séances	5-6 ans
Mercredi	14h-15h	(T1)	10 séances	5-6 ans
Mercredi	15h-16h	(T1)	10 séances	5-6 ans
Mercredi	16h-17h	(T1)	10 séances	4-5 ans
Jeudi	17h15-18h15	(T1)	9 séances	4-5 ans



FOOTBALL

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase Jean Marion / Rue Marius Chanteur

Mercredi	14h-15h30	(T2)	10 séances	6-8 ans
Mercredi	15h30-17h	(T2)	10 séances	8-10 ans

Gymnase des Valendons / Rue Eugène Bataillon

Samedi	14h-15h30	(T2)	8 séances	6-8 ans
Samedi	15h30-17h	(T2)	8 séances	8-10 ans



GYMNASTIQUE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Centre sportif de la source / CC Fontaine d'Ouche (niveau haut)

Mercredi	14h-15h	(T1)	10 séances	6-8 ans
Mercredi	15h15-16h15	(T1)	10 séances	9-12 ans

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	16h-17h	(T1)	10 séances	3-4 ans
Mercredi	17h-18h	(T1)	10 séances	3-4 ans
Vendredi	17h15-18h15	(T1)	10 séances	4-6 ans

Gymnase Mirande / Rue de Mirande

Samedi	9h30-10h30	(T1)	8 séances	3-4 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	8 séances	5-6 ans



GYMNASTIQUE PARENTS-ENFANTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Samedi	9h30-10h30	(T1)	8 séances	2-3 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	8 séances	2-3 ans



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Samedi	14h-15h	(T1)	8 séances	4-6 ans
Samedi	15h15-16h15	(T1)	8 séances	4-6 ans



HANDBALL

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase Camille Flammarion / Rue Camille Flammarion

Samedi	9h30-10h30	(T1)	8 séances	4-6 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	8 séances	7-10 ans



JARDIN DES SPORTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase Château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Mercredi	16h15-17h15	(T1)	10 séances	3-4 ans
Samedi	15h15-16h15	(T1)	8 séances	4-6 ans
Samedi	16h15-17h15	(T1)	8 séances	3-4 ans



MULTISPORTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Centre sportif de la source / CC Fontaine d'Ouche (niveau haut)

Mercredi	14h-15h15	(T2)	10 séances	7-8 ans
Mercredi	15h30-16h45	(T2)	10 séances	5-6 ans



PLONGÉE SOUS-MARINE

FICHE DE LIAISON, ATTESTATION DE NATATION
DE 25 MÈTRES ET CERTIFICAT MÉDICAL SPÉCIFIQUE
À LA PLONGÉE SUBAQUATIQUE OBLIGATOIRES

Club partenaire - UCPA

Piscine olympique de Dijon métropole / 12, rue Alain Bombard

Jeudi 18h-19h30 (T2) **6 séances** 8-12 ans

→ Séances du 29 avril au 10 juin 2021. Pas de séance le jeudi 13 mai 2021.



ROLLER

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Skate-parc / Rue Général Delaborde

Lundi 16h45-17h45 (T1) **9 séances** 4-6 ans

Mardi 16h45-17h45 (T1) **10 séances** 4-6 ans

Jeudi 16h45-17h45 (T1) **9 séances** 4-6 ans

Samedi 9h30-10h30 (T1) **8 séances** 4-6 ans

Samedi 9h30-10h30 (T1) **8 séances** 6-8 ans

Samedi 10h45-11h45 (T1) **8 séances** 4-6 ans

Samedi 10h45-11h45 (T1) **8 séances** 8-10 ans



SPORTS DE RAQUETTES

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase Château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Samedi 14h-15h (T1) **8 séances** 6-10 ans



SPORTS D'OPPOSITION

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi 13h45-14h45 (T1) **10 séances** 6-8 ans

Mercredi 14h45-15h45 (T1) **10 séances** 4-6 ans

Gymnase Mirande / Rue de Mirande

Samedi 9h30-10h30 (T1) **8 séances** 4-6 ans

Samedi 10h45-11h45 (T1) **8 séances** 6-8 ans



SPORTS NATURE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Mercredi 13h30-16h30 (T3) **10 séances** 8-12 ans



TENNIS DE TABLE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Club partenaire - Dijon tennis de table (DTT)
Centre sportif de la source / CC Fontaine d'Ouche (niveau haut)

Jeu di 17h30-18h30 (T1) **9 séances** 6-10 ans



TIR À L'ARC

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Mercredi 13h45-14h45 (T1) **10 séances** 7-10 ans
Mercredi 14h45-15h45 (T1) **10 séances** 7-10 ans



TRAMPOLINE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Palais des sports / Rue Léon Mauris / Entrée B

Mercredi 14h-15h (T1) **10 séances** 7-10 ans



VTT

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Mercredi 14h-16h30 (T3) **10 séances** 6-8 ans



ACTIV'FORME

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	14h-15h	(T1)	10 séances	18 ans et +
Mercredi	15h-16h	(T1)	10 séances	18 ans et +
Mercredi	16h-17h	(T1)	10 séances	18 ans et +



BADMINTON

Gymnase Bourroches / Boulevard Eugène Fyot

Lundi 12h15-13h30 (T2) **9 séances** 18 ans et +

Gymnase Château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Lundi 20h-21h30 (T2) **9 séances** 18 ans et +

Mardi 19h-20h30 (T2) **10 séances** 18 ans et +

Gymnase Henri Dunant / Rue Charles Oursel

Mercredi 20h30-22h (T2) **10 séances** 18 ans et +

Gymnase Charles de Gaulle / Rue Nicolas de Staël

Jedi 20h30-22h (T2) **9 séances** 18 ans et +



CIRCUIT TRAINING

Gymnase Château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Jedi 19h15-20h15 (T1) **9 séances** 18 ans et +



ÉQUITATION

Club partenaire - Étrier de Bourgogne

Castel de la Colombière / Chemin de la Colombière

Vendredi 19h-20h30 (T5) **10 séances** 16 ans et +



FITBOXING

Gymnase Trémouille / Rue Pierre Prud'hon

Lundi 18h30-19h30 (T1) **9 séances** 18 ans et +



FITNESS

Gymnase Mirande / Rue de Mirande

Mardi 18h-19h (T1) **10 séances** 18 ans et +

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Lundi 12h20-13h20 (T1) **9 séances** 18 ans et +

Mardi 12h20-13h20 (T1) **10 séances** 18 ans et +

Vendredi 17h30-18h30 (T1) **10 séances** 18 ans et +

Gymnase Charles de Gaulle / Rue Nicolas de Staël

Vendredi 19h-20h (T1) **10 séances** 18 ans et +

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Vendredi 12h20-13h20 (T1) **10 séances** 18 ans et +



FOOTBALL

Gymnase Charles de Gaulle / Rue Nicolas de Staël

Mardi 20h-22h (T2) **10 séances** 18 ans et +



PILATES

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Lundi 12h20-13h20 (T1) **9 séances** 18 ans et +

Jeudi 18h-19h (T1) **9 séances** 18 ans et +

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Jeudi 12h20-13h20 (T1) **9 séances** 18 ans et +



RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Gymnase Château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Lundi 19h-20h (T1) **9 séances** 18 ans et +

Jeudi 18h15-19h15 (T1) **9 séances** 18 ans et +



STRETCHING

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Mardi 18h-19h (T1) **10 séances** 18 ans et +

Gymnase Mirande / Rue de Mirande

Jeudi 18h-19h (T1) **9 séances** 18 ans et +

PACK BIEN-ÊTRE

→ INSCRIPTION PAR TRIMESTRE

- . Forfait du lundi 26 avril au vendredi 2 juillet 2021
- . Facturation forfait T3
- . Possibilité de participer à plusieurs séances dans la semaine
- . 1 facture par trimestre



GYM D'ENTRETIEN

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Lundi	18h15-19h15	(T3)	18 ans et +
Mardi	9h30-10h30	(T3)	18 ans et +
Mardi	18h30-19h30	(T3)	18 ans et +
Jeudi	9h30-10h30	(T3)	18 ans et +
Vendredi	9h30-10h30	(T3)	18 ans et +



FITNESS

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Jeudi	19h-20h	(T3)	18 ans et +
-------	---------	------	-------------



STRETCHING

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Mardi	10h30-11h30	(T3)	18 ans et +
Mercredi	18h15-19h15	(T3)	18 ans et +
Jeudi	10h30-11h30	(T3)	18 ans et +
Vendredi	10h30-11h30	(T3)	18 ans et +



PACK FORME

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Lundi	9h30-11h30	(T2)	18 ans et +
Mercredi	9h30-11h30	(T2)	18 ans et +

→ Possibilité de participer aux deux créneaux.



PACK MUSCULATION

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Mardi	19h30-21h	(T2)	18 ans et +
Jeudi	19h30-21h	(T2)	18 ans et +

→ Possibilité de participer aux deux créneaux.

PACK MIDI ACTIF

→ Possibilité de participer à plusieurs séances dans la semaine.

BADMINTON



Gymnase Bourroches / Boulevard Eugène Fyot

Lundi	12h15-13h30	(T2)	18 ans et +
-------	-------------	------	-------------

FITNESS



Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Lundi	12h20-13h20	(T2)	18 ans et +
Mardi	12h20-13h20	(T2)	18 ans et +

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Vendredi	12h20-13h20	(T2)	18 ans et +
----------	-------------	------	-------------

PILATES



École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Lundi	12h20-13h20	(T2)	18 ans et +
-------	-------------	------	-------------

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Jeudi	12h20-13h20	(T2)	18 ans et +
-------	-------------	------	-------------

ATTENTION : seuls les renseignements sont donnés par téléphone, en aucun cas une inscription n'est possible par ce moyen.

PRESTATIONS

- Toutes nos activités répondent aux normes fixées par la réglementation du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- L'opération *Dijon sport découverte trimestre* est déclarée comme accueil collectif de mineurs (ACM) auprès de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).
- Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés.
- Les tarifs comprennent l'encadrement, le prêt du matériel spécifique, l'entrée dans les structures.

TARIFICATION

Toutes les activités proposées seront facturées sur la base d'un tarif personnalisé. Ce tarif est proportionnel aux revenus déclarés à l'administration fiscale avant tout abattement et tient compte de la composition familiale et du lieu de résidence. Les tarifs sont établis pour le trimestre et une facture sera envoyée à la fin de celui-ci dans les deux mois.

INSCRIPTIONS

Pour chaque activité, les limites d'âges sont précisément fixées. Nous ne pouvons, même à un jour près et pour des raisons de sécurité, contrevenir à cette règle.

ANNULATION

Nous vous rappelons que les inscriptions prises par Internet peuvent être supprimées depuis votre fiche famille dans eservices.dijon.fr durant la durée des inscriptions.

Les motifs d'annulation sont bien spécifiés dans le règlement *Dijon sport découverte* accessible sur le site internet de la ville de Dijon, eservices.dijon.fr.

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

- La ville de Dijon décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de l'activité.
- La ville de Dijon ne saurait être tenue pour responsable des accidents survenus indépendamment de toute faute de sa part.
- Les participants devront vérifier que leur responsabilité civile - chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra-scolaire - couvre bien les activités choisies par eux-mêmes ou par leurs enfants et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).
- Le dépôt de tout objet personnel dans les locaux utilisés se fait aux risques et périls des propriétaires.

RÈGLEMENT

- La ville de Dijon se réserve le droit de modifier ses programmes et n'accepte les inscriptions que dans la limite des places disponibles.
- Pour les inscriptions sur Internet, merci de vous présenter le premier jour des activités avec votre email de confirmation ainsi que les documents nécessaires : fiche sanitaire de liaison et/ou un certificat de non contre indication à la pratique des APS (pour les activités classées à risque) et/ou attestation de réussite au test préalable à la pratique des activités nautiques en accueil collectif de mineurs (ACM) téléchargeables sur le site eservices.dijon.fr.
- Ces documents seront à remettre dûment complétés et signés au cadre technique conduisant l'activité lors de la première séance sous peine de ne pouvoir débiter le cycle d'initiation.
- Le participant a pris connaissance du niveau de pratique de l'activité et s'assure que son état de santé est compatible avec celui-ci.

ACTIVITÉS ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP

Prendre contact avec *Dijon sport découverte trimestre*, avant les inscriptions, afin de vérifier conjointement que l'activité est bien accessible en fonction du handicap du participant, de la configuration des locaux, du type de matériel utilisé et des compétences du cadre technique.



DIJON **SPORT** DÉCOUVERTE